

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 MAI 2023

Fréquentation en hausse des sites pornographiques par les mineur-es : urgence à agir !

Plus de 2,3 millions d'enfants consultent chaque mois des vidéos sur les sites pornographiques ! Ce chiffre effrayant publié aujourd'hui par l'Arcom sur la fréquentation des sites pornographiques par les plus jeunes est à l'image de toutes les autres données de Médiamétrie.

Ainsi en 2022, 30% des internautes mineur-es ont été exposé-es au moins une fois par mois à des contenus pornographiques sur ces sites, quasiment autant que les majeur-es (37 %). 500 000 jeunes consultent des sites pornographiques quotidiennement, soit 8 % des mineur-es. Malgré la loi de 2020 imposant un contrôle d'âge des internautes, dès 12 ans, plus de la moitié des garçons se rendent sur un site pornographique et y passent en moyenne 1 heure par mois. **Tout âge confondu, les hommes sont 2,5 fois plus nombreux (53 % vs 20 %) que les femmes à consulter des sites à caractère pornographique.**

Sur les sites pornographiques, à portée de téléphone, prolifèrent des millions de vidéos misogynes, racistes, pédocriminelles, qui montrent des actes de violences physiques et sexuelles non simulées contre les femmes et les filles. Parmi les mots clés les plus recherchés, « surprise », « teen », « school girl », « daddy », « fantasme familial », « salope », « défoncer », « étranglement », « interracial » ou même « torture », cumulent des millions de vues.

Plus grave encore : la part des mineur-es fréquentant ces sites a considérablement augmenté en 5 ans, passant de 19 % en 2017 à 28 % en 2022. Le site le plus fréquenté est Pornhub qui rassemble chaque mois 1,4 million des moins de 18 ans (en forte augmentation de 0,9 million depuis 2017). Ce pourcentage de plus en plus élevé n'est pas sans conséquences. Non seulement, cela alimente la misogynie et la confusion entre sexualité et violence; mais chez les plus jeunes, la confrontation à ces séquences extrêmement violentes est particulièrement traumatique, qualifiable de véritable « viol psychique »¹.

¹ Rapport du Sénat, septembre 2022. Audition de la clinicienne Maria Hernandez

Culture du viol, déshumanisation des femmes, apologie de l'inceste... Les contenus illicites et contraires à la dignité humaine représentent un vrai danger pour la société et contribuent à véhiculer une image violente et misogyne de la sexualité. Ils font le lit d'une société qui banalise la violence envers les femmes et participent à la hausse des violences sexistes et sexuelles.

Le HCE publiera en septembre un rapport d'envergure sur la pornographie et le traitement intolérable qui y est fait notamment des femmes. En attendant, il réclame un engagement fort pour lutter contre les violences pornographiques, protéger les personnes mineures de ces contenus et imposer le blocage et des sanctions sévères aux sites concernés qui refusent d'appliquer la loi.

Contact presse : Juliana BRUNO, juliana.bruno@pm.gouv.fr, 06 09 14 43 06